



Club du Chihuahua, du Coton de Tuléar et des Exotiques

Seul Club Officiel Affilié à la Société Centrale Canine, agréé par le Ministère de l'Agriculture

Président : Mr Daniel ARNOULT

Siège Social : 5 Résidence des Courts Sillons

27120 – LE PLESSIS HEBERT

PORTIRAGNES le 20 février 2023

Cette réunion a eu lieu par voie électronique

ORDRE DU JOUR :

Approbation du P.V. de la Réunion de Comité du 18 novembre 2022

(déjà approuvé par les membres du comité le 25/11/2022)

- Admission des nouveaux membres (Mme Rossi Monique)
- Bilan et présentation des comptes 2022 par Mme Monique Rossi
- Point sur l'AG 2023 (AG 2024 : le 7 avril)
- Point sur la RE 2023
- NE (projet le vendredi 2 février 2024)
- - Mise en place « récompenses Eleveurs du CCCE » déjà approuvé le 12/01/2023
- **Demande d'extension :**
 - Mme Faurez Florence pour les Chihuahuas et Chiens Chinois
 - M Alarion Nicolas pour les Cotons de Tuléar et Chiens Chinois
 - M Tytgat Guillaume pour les Cotons de Tuléar et Chiens Chinois
- Mme Auquier Fabienne (Chihuahua), 3^{ème} demande
- Mme Godimus Chantal pour les chiens du Pérou et Mexique (5^{ème} groupe)
- Questions Diverses

Réunion effectuée par e-mail :

Ont participé : Mesdames ARNOULT, DAOUST, MERY, ROBIN, ROSSI,

Messieurs ARNOULT, LARIVE, MATTERA, VERNAY, VINCENT

Le quorum est atteint et le Comité peut délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation du P.V. de la Réunion de Comité du 21 novembre 2022

Déjà approuvé par mails le 25 novembre 2022 par les membres du Comité

Admission des nouveaux Membres

Présentation effectuée par Mme Rossi Monique

Depuis la dernière réunion de comité du 18 novembre 2022, un total de 58 adhérents a été admis et 2 adhérents vous sont présentés jusqu'au 5 février 2023, soit au total 60 adhérents.

Période	Date de soumission	Nombre de demandes soumises pour approbation	Nombre admis (Date)	Nombre de refus
16 octobre au 31 octobre 2022	1 ^{er} novembre 2022	8 nouveaux adhérents	7 admis le 2 novembre 2022	1 refus
1 ^{er} novembre au 15 novembre 2022	15 novembre 2022	8 nouveaux adhérents	8 admis le 16 novembre 2022	
16 novembre au 30 novembre 2022	1 ^{er} décembre 2022	6 nouveaux adhérents	6 admis le 2 décembre 2022	
1 ^{er} décembre au 15 décembre 2022	15 décembre 2022	5 nouveaux adhérents	5 admis le 16 décembre 2022	
16 décembre au 31 décembre	2 janvier 2023	14 nouveaux adhérents	14 admis le 3 janvier 2023	
1 ^{er} janvier au 16 janvier 2023	16 janvier 2023	12 nouveaux adhérents	12 admis le 18 janvier 2023	
17 janvier au 31 janvier 2023	31 janvier 2023	7 nouveaux adhérents	7 admis le 1 ^{er} février 2023	
1 ^{er} février au 5 février 2023	5 février 2023	2 nouveaux adhérents	En attente d'accord	

Le bilan des adhérents 2022 vous est présenté dans le bilan financier avec 185 nouveaux adhérents.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, cela représente un total de 21 nouveaux adhérents et le nombre de renouvellements au 5 février 2023 est de 270 soit un total de 291 adhérents.

Du fait du report de la Nationale d'Elevage au mois de juillet 2023, nous nous retrouvons dans le même cas qu'en 2020 lors du report de la N.E. au mois d'août, par rapport à 2021, pour les renouvellements 144 en moins par rapport à 2021 et 137 en moins pour 2019, nous avons 8 nouveaux adhérents en plus par rapport à 2021 et 13 adhérents en moins pour 2019, (à signaler que depuis le mois de juin 2022 chaque nouvel adhérent parrainé par un membre du Club à jour de cotisation reçoit une lettre de remerciements avec le nom de l'adhérent)

La période de référence étant 2019 avant le COVID du 23/10 au 5/02 pour chaque année.

Période	Nouveaux adhérents	renouvellements	Total	Delta par rapport à 2019
23/10/19 au 5/02/20	68	294	362	
23/10/20 au 5/02/21	44	157	201	-161
23/10/21 au 5/02/22	47	301	348	-14
23/10/22 au 5/02/23	55	157	212	-150

Bilan et présentation des comptes 2022 par Mme Monique Rossi

1- AVOIR TOTAL : 184 739 €

Compte bancaire : 101 124 € plus Livret A : 76 755 € et le compte TONIC OBNL : 6 860€.

Le Livret A a été ouvert le 23.11.2012 à HSBC et clôturé ainsi que le compte courant le 11.10.2022, les intérêts HSBC pour 2021 : 411,46 €, 2022 : 654,73 = 1 066,19 euros,

Solde livret A 83 357,69 € au 11.10.22 transféré au CREDIT MUTUEL ainsi que le solde du compte soit 84 401,20 €. Total 167 758,89 €.

En remplacement du Livret A, ouverture le 18.10.2022 d'un :

- LIVRET BLEU : 76 500 € intérêts acquis au 31.12.22 = 255,69 €, solde=76 755,00 €
- COMPTE TONIC OBNL : 6 860 € au taux de 1,652% annuel avec un intérêt de 566,95 € qui sera versé le 18.10.2027. Compte non plafonné.

Le CREDIT MUTUEL lors de l'ouverture du compte en remplacement du Livret A, nous a informé

que les intérêts étaient calculés sur la base de 76.500 € plafond du livret A pour les associations en 2022 au taux de 2%. Le surplus des 76 755,00 € était au taux de 0,10%, HSBC ne nous avait pas informé alors que nous aurions pu ouvrir un autre placement plus avantageux.(voir proposition crédit Mutuel).

Le Club termine donc l'année avec un Avoir de 184 739 € qui se répartit de la manière suivante :

Compte courant : 101 123,69 €

Livret A : 76 755,69 €

Tonic OBNL : 6 860,00 €

Cet avoir est en hausse comparé à 2021 qui était de 181 800 €. A savoir un positif de 2 939,00 € par rapport à 2021. Ce positif se justifie de la manière suivante :

- Pour le Livret A nous avons les intérêts 2022 en plus 654,73 € d'HSBC qui sont versés fin janvier de l'année suivante et le relèvement du taux d'intérêt depuis le 1^{er} février 2022 à 1% et au 1^{er} août à 2% au lieu de 0,5% au préalable.
- Les frais de déplacements en baisse de 95,00 € malgré 1 amicale en plus.
- L'Assemblée Générale en baisse de 1.176 € par rapport à 2021.
- Assurance du Club en baisse de 835 € par an renégocié avec changement d'assureur (MACIF) par M. Arnoult.
- Frais affranchissements en baisse de 1 040,38 € par rapport à 2021.
Négociation d'Isabelle ARNOULT avec la poste pour envoi des bulletins des nouveaux adhérents au tarif Publissimo 57,45 € au lieu de 248,00 €, gain 190,55€.
Suppression des envois des cartes d'adhésion par la poste (timbres & enveloppes)
Envoi par mail avec carte dématérialisée. En moins 624 € courrier ELECTIONS
- Les frais de papeterie en baisse de 1.478,46 € suite à l'envoi des cartes adhérents par mail. (moins de papier, encre, enveloppe) et des enveloppes élections achetées en 2021.

Sur le compte courant le total des recettes et des dépenses s'élèvent respectivement à 53 962,15 € et 52 345,33 €.

La différence de plus 1 616,82 € s'additionne au solde 2021 (99.509,18 €). Le compte courant clôture l'année 2022 avec un montant de 101 123,69 € tout en ayant appliqué les mêmes tarifs et avec 1 amicale en plus et en ayant acheté le cadeau de bienvenue pour les amicales 2023, ce qui donnait lieu à une dépense sur l'année en cours les autres années.

- Négociation assurance Club, gain 835,00 € par M. ARNOULT.
- Négociation envoi bulletins aux nouveaux adhérents au tarif Publissimo, gain 190,55 € par Mme ARNOULT.
- Suppression de l'envoi par la Poste des cartes adhésion de renouvellement et nouveaux adhérents, cartes dématérialisées envoyées par mail (d'où moins d'enveloppes, de timbres, de papier, d'encre, suppression de l'impression des cartes).
- Moins de dépenses lors de l'Assemblée Générale, 6 adhérents en moins, 2 nuits d'hôtel en moins négociées par Mme Daoust, et 12 apéritifs en moins.

COMPTE CREDIT MUTUEL AU 31 DECEMBRE 2022

	RECETTE	DEPENSE
ASSEMBLEE GENERALE.....	288,00 euros	
COTISATIONS/DONS.....	20 895,00 euros	
RISTOURNE SCC.....	7 305,00 euros	
SUBVENTIONS PHOTO BULLETIN CCCE	685,00 euros	
PUBLICITE SUR LE BULLETIN.....	699,99 euros	
BOUTIQUE DU CCCE.....	875,00 euros	
REUNIONS AMICALES.....	13 730,00 euros	
PRESTATIONS DU CCCE.....	320,00 euros	
NATIONALE D'ELEVAGE.....	7 696,00 euros	
LISTES ELEVEURS.....	0,00 euros	
MEDIAVET.....	948,00 euros	
RISTOURNE PAR LOUVRE HÔTEL	7,70 euros	
DIVERS	512,46 euros	
TOTAL	53 962,15 euros	

ASSEMBLEE GENERALE.....	2 882,80 euros	
FRAIS AFFRANCHISSEMENTS.....	2 369,01 euros	
FRAIS INTERNET/TELEPHONE/DOMAINE SITE.....	443,04 euros	
FRAIS IMPRESSION BULLETIN DU CCCE.....	9 179,51 euros	
FRAIS MISE SOUS ENVELOPPE BULLETIN DU CCCE	489,60 euros	
ACHATS PAPETERIE.....	1 123,56 euros	
ACHATS INFORMATIQUE.....	239,90 euros	
BOUTIQUE DU CCCE.....	0,00 euros	
FRAIS N.E.....	8 280,17 euros	
FRAIS EXPOSITION.....	714,22 euros	
REUNIONS AMICALES.....	17 253,30 euros	
FRAIS DE DEPLACEMENT REUNION AMICALES.....	2 742,90 euros	
FRAIS ORGANISATION REUNION CE COMITE.....	928,80 euros	
FRAIS DE DEPLACEMENT POUR LES REUNIONS DU COMITE OU AG	3 357,86 euros	
FRAIS DE BANQUE HSBC AU 11 OCTOBRE 2022...	217,37 euros	
FRAIS DE BANQUE CREDIT MUTUEL A/C DU 23 AOÛT 2022	40,76 euros	
MEDIAVET.....	984,00 euros	
ASSURANCE DU CLUB.....	100,18 euros	
REDEVANCE SCC.....	251,49 euros	
DIVERS.....	746,86 euros	
PUB EFFECTUEE PAR LE CCCE.....	0,00 euros	
TOTAL	53 962,15 euros	52 345,33 euros
LIVRET A (HSBC)		
Interêt du placement	1 066,19 euros	0,00 euros
TOTAL	1 066,19 euros	0,00 euros
LIVRET BLEU (CREDIT MUTUEL)		
Interêt du placement	255,69 euros	0,00 euros
TOTAL	255,69 euros	0,00 euros
TONIC OBNL		
Interêt du placement	0,00 euros	0,00 euros
TOTAL	0,00 euros	0,00 euros

1-Les cotisations/Dons se sont infléchis ce qui représente 38,7% des recettes. Ce montant de (20.895 €) est en baisse par rapport à 2021 de 1.474 €

Légère hausse du nombre des adhérents, les dons restant stables, (+15 adhérents) malgré le montant des cotisations 2022 en baisse par rapport à 2021 de 1 474,00 € dû au report de la Nationale d'Élevage 2023 (renouvellements 2022 : 5 519,00 €, 2023 :4 045,00 €)

2-Les adhérents en légère hausse par rapport à 2021, 15 adhérents en plus soit au total pour l'année 2022 : 621 adhérents dont 436 renouvellements et 185 nouveaux adhérents soient 35 de plus qu'en 2021. Le nombre d'adhérents n'ayant pas renouvelé se maintient au même niveau et représente 27% par rapport à 2021 soit 170 adhérents en moins.

Par rapport à 2021, nous avons 2 couples en moins, 4 étrangers en plus, 21 au lieu de 17 dont un couple, cette augmentation étant due à l'exposition Européenne et les dons restent inchangés au nombre de 8 pour 650 €

- 3- **Assemblée Générale : dépenses** en baisse par rapport à 2021 de 1.176,79 € du à moins de participants. En 2021, 2 acomptes avaient été versés pour l'AG 2021 & l'AG 2022 au lieu d'un, représentant un montant de 558,70 €.

Recette 288 euros & dépenses 2882,80 euros, reste à charge pour le Club **2.594,80** inclus l'acompte versé de 600 euros pour l'A.G. 2023.

4- **La ristourne SCC** représente 13,5% des recettes. Le montant de 7.305 € représente 4 trimestres. Le dernier trimestre de 2021 (2.290 €) et les 3 premiers trimestres 2022 (1.805 €, 1.525 € et 1.685 €) la moyenne par trimestre est de 1.826 € sur ces 4 trimestres. Comparativement aux 5 trimestres de 2021 pendant la pandémie, cette légère hausse représente 0,6% soit une moyenne de 11 euros par trimestre sur une moyenne trimestrielle de 1.815 € par rapport à 2021.

5- **Subventions photo Bulletin CCCE** (685 €) en hausse de **445** euros par rapport à 2021 (6 éleveurs).

6- **Publicité sur le bulletin** (699,99 €) en baisse de **233,33 €** par rapport à 2021 (3 publicités Bucco-Santé). Cette rubrique jusqu'en 2021 était reprise dans **Subventions photo**.

5 - **La boutique** (875 €) en baisse par rapport à 2021 de 41,7% (- **625 €**) dont 12 livres à 20 € vendus pour un montant de 240,00 €.

Bilan du livre « Le Chihuahua » : le montant total de livres vendus représente 52,10% de la dépense totale (3.225 €) soit 1.680,00 €. Le reste des exemplaires en stock représente un « reste à charge » d'un montant de 1.545,00 €.

6 - **Les réunions amicales** au nombre de 7,(1 amicale en plus qu'en 2021 en régions Calvados, Haute-Normandie, Hauts de France & Île de France) ont fait l'objet de plus de dépenses étant donné que le Club offre la moitié du prix des repas à ses adhérents (17.253,30 €) que de recettes (13.730,00 €) soit un coût pour le Club de 3.523,30 €. De ce montant doit être déduit les sacs CCCE pour 2023 (806,42 €) les flots (700 €) ainsi que les roll-up (494,40 €) pour un total de 2.000,82 € qui les autres années étaient décomptés dans **Récompenses et Divers**.

Au final le coût est de **15.552,50 €** pour 388 participants dont 242 adhérents soit un coût de 6,29 € par adhérent du fait de la recette des Tans, confirmations et des tombolas qui exceptionnellement ont rapporté **3958 € soit 1.663 €** de plus qu'en 2021 avec 1 amicale en plus.

A noter toutefois que les frais de déplacement ne sont pas inclus dans la dépense des Amicales et se chiffre à 2.743,00 € pour un coût total Amicale de **4.265,00 € (300 €)** de moins qu'en 2021, soit un coût au final de **17,63 €** par adhérent et de **10,99 €** par participant, au lieu de 26,39 € par adhérent et 17,49 € par participant en 2021.

7- **Prestations du CCCE** (330,00 €) dont examens de santé et grille de sélection 230,00 € et 100,00 € Tans. Nouvelle rubrique concernant les examens de santé, la grille de sélection, les titres de champion pour les Non adhérents et les Tans en dehors de la NE, des Amicales et de l'AG.

8- **La Nationale d'Élevage** (7.696 €) montre pour la troisième année consécutive un léger déficit de **584 €** par rapport aux dépenses (8.280,17 €) soit un déficit de 2.008 € en moins par rapport au déficit de 2021 qui était de 2.592 €. Par rapport à 2021 les dépenses de 2022 ont été moins importantes tout en ayant inclus l'achat des Flots de la NE 2023 (**794,70 €**) alors qu'en 2021 ceux-ci étaient dans la rubrique **récompenses**. Par contre, les recettes de 2022 sont légèrement supérieures (plus 255 €) par rapport à 2021 pour un nombre de chiens de 308 en 2022 et 305 en 2021.

A noter qu'en 2021 du fait de la N.E. en août les frais d'hôtel étaient plus élevés ainsi que les indemnités kilométriques des juges qui représentent en plus un montant de 567 €.

D'autre-part nous avons créé une nouvelle rubrique **Frais organisation Comité** qui pour 2022 est de 928,80 €, ce qui nous donne au réel par rapport à 2021 un déficit

De 584 € + 928.80 € = 1.512.80 € moins 794,70 € = **718,10 €** de déficit.

9- **Liste éleveur** : Aucune insertion après la date de clôture.

10- **Médiavet** : Recettes 948 €, Dépenses 984 € (dont 4 adhésions réglées sur 2021 & 1 adhésion pour 2023)

11- **Ristourne par Louvre Hôtel** : 7,70 € en baisse de 36,21 €

12- **Divers en recettes** : 512,46 € (331,96 € remboursement Brandy- 168 € prélèvement erroné de HSBC remboursé- 12,50 € remboursement banque lors de la clôture).

13- **Divers en dépenses** soit (746,86 €) virement erroné remboursé (62,00 €) remboursement refus adhérent (37,00 €) Achat Brandy (331,96 €) Rejet chèque adhérent (37,00 €) Cadeaux départs déléguées (110,90 €) prélèvement erroné HSBC (168,00 €).

14- **Frais affranchissements** : (2.369,01 €) en baisse de 1.040,38 €. Les cartes adhérents 2023 ainsi que les nouveaux adhérents depuis juin 2022 sont envoyées par mail, Tarif Publissimo pour l'envoi des bulletins des nouveaux adhérents gain de **416,00 €** en tenant compte de l'achat du courrier pour les élections en 2021 (624,00 €).

- 15- Frais Internet/Téléphone/Domaine site :** (443,04 €) en hausse de 88,62 € clôture de l'abonnement avec Bouygues et hébergement du site selon bilan 2021 mais au réel en baisse de 106,69 €, la redevance 2021 pour le site étant dans la rubrique Publicité/Internet/Banderole pour un montant de 195,31 € et est supprimée sur 2022.
- 16- Frais impression Bulletin du CCCE :** (9.179,51 €) représente l'impression de 3 bulletins (71, 72, 73) dont celui de décembre 2022.
- 17- Mise sous enveloppe bulletin :** (489,60 €) cette rubrique n'existait pas auparavant et était incluse dans imprimerie revue pour les autres années jusqu'en 2021 !!
Ce qui nous donne un montant de 9.669,11 € au total dépenses, il manque pour le bulletin 73 la mise sous enveloppe qui sera probablement prélevée en janvier 2023 soit un total de 10.158,71 €, coût d'une revue 3.386,23 € avec la mise sous enveloppe au lieu de 3.703 € .
A noter que nous avons dû changer d'imprimeur suite à un changement de propriétaire de l'imprimerie Zimmermann. M. Arnoult, après maintes recherches, a pu négocier un prix acceptable pour notre Club. (A noter que les coûts des matières premières ont augmenté en 2022)
- 18- Achats papeterie :** (1.123,56 €) en baisse de 1.478,00 € suite à l'envoi des cartes adhérents par mail (moins de papier, d'encre, enveloppe) et enveloppes élections.
Moins d'achat de dossier fournitures bureautique.
- 19- Achats Informatique :** (239,90 €) pour l'achat d'une imprimante (Mme Daoust)
- 20- Frais exposition :** (714,22 €) pot de l'amitié pour les 6 spéciales 2022. Aucun pot de l'amitié en 2021 dû au COVID.
- 21- Frais de déplacement réunion Amicale :** (2.742,90 €), en baisse de 37,10 € malgré 1 amicale en plus, 2021 (2.780,00 €)
Nouvelle rubrique, au préalable dans Frais déplacement.
- 22- Frais organisation réunion de Comité :** (928,80 €). Nouvelle rubrique.
- 23- Frais de déplacement pour les réunions du Comité ou AG :** (3.357,86 €), en baisse de 58,58 €, 2021 (3.416,44 €)
Nouvelle rubrique au préalable dans Frais déplacement
- 24- Frais de Banque HSBC au 11 octobre 2022 :** (217,37 €) Rubrique qui sera supprimée en 2023.
- 25- Frais de banque Crédit Mutuel A/C du 23 août 2022 :** (40,76 €).
Soit un total banque 2022 : **258,13 €** - 2021 : 483,36 € moins 130,00 € remboursé par HSBC = 353,36 €. Gain **95,23 €**
- 26- Assurance du Club :** (100,18 €) en baisse de **835,79 €**. Ancien contrat annulé et renégocié par M. Arnoult avec la MACIF.
- 27- Redevance SCC :** (251,49 €) en hausse de **51,10 €**

Projet RE le 17 juin 2023 à Chartres (28630 Mignières)

Au 20 février 32 engagements à confirmer

Projet NE 2023 et 2024

Contrôle vétérinaire :

Aucun vétérinaire du département ne veut se déplacer pour les expositions en juillet.

M Citerne a trouvé un vétérinaire hors département, le Club remboursera les frais de route.

Traiteur:

L'ancien traiteur a arrêté ses activités, nous aurons normalement un nouveau traiteur pour le jeudi soir et vendredi pour les juges.

Date de la NE 2024 : le vendredi 2 février 2024 (Période hors vacances scolaires)

AG 2023 et 2024

AG 2023 : Seulement 6 inscrits au 20 février 2023

Pour l'année prochaine il faudra choisir un WE qui ne correspondra pas à l'exposition de Limoges qui nous pénalise.

Prévision AG 2024 : Le samedi 6 avril 2024 (à confirmer)

Mise en place « récompenses Eleveurs du CCCE » déjà approuvé le 12/01/2023

Plusieurs éleveurs ont été informés qu'ils peuvent bénéficier de cette récompense dès 2023

Demande d'extension :

- Mme Faurez Florence pour les Chihuahuas et Chiens Chinois
- M Alarion Nicolas pour les Cotons de Tuléar et Chiens Chinois
- M Tytgat Guillaume pour les Cotons de Tuléar et Chiens Chinois

Les trois personnes étant déjà acceptées pour certaines races du CCCE, les membres du comité acceptent la demande d'extension qui leur permettra de finir leur cursus.

- Mme Auquier Fabienne (Chihuahua), 3^{ème} demande

Malheureusement cette demande n'est pas acceptée étant donné que le comité a décidé de ne plus prendre de nouvelles extensions pour le 9^{ème} groupe : il y a encore beaucoup de juges qui n'ont pas fini leurs assessorats pour nos races.

- Mme Godimus Chantal pour les chiens du Pérou et Mexique (5^{ème} groupe)

Afin d'avoir de nouveaux juges pour le 5^{ème} groupe, la demande d'extension est acceptée. Madame Godimus devra être présente à une NE pour passer un examen.

Examen du Club :

Mme Alavoine Véronique et Monsieur Teppaz- Misson François ont tous les deux réussi leur examen. Ils ont l'autorisation de commencer leurs assessorats avec obligation d'être présent à la NE 2023.

- Questions Diverses

- Présentation du projet des spéciales 2024 (en pièce jointe)

- Amicale 2023 : changement de date et de lieu pour l'amicale Haute Normandie

L'amicale aura lieu le dimanche 8 octobre à Mont Vernon (St Marcel 27) au même endroit que l'AG 2023 du CCCE.

Achat bureautique :

Achat d'un MAC pour notre trésorière : Mme Rossi prendra à sa charge une partie de cet achat à la hauteur de 500€.

Pour info : Achat fin 2022 pour le siège social d'une imprimante HP 6950 à 355€ = achat pris en charge à 100% par le président.

-
Madame Robin Maryline
Secrétaire Générale du C.C.C.E